

Pour un environnement
favorable à la **santé**
en **Occitanie**



Le Plan régional santé environnement Occitanie



AGIR en santé-environnement au sein de ma collectivité



AGIR en santé-environnement au sein de ma collectivité

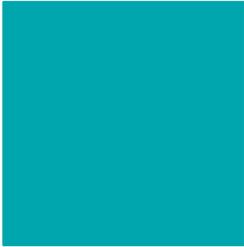
Module Agir pour un habitat sain pour
ses occupants

Le 17 décembre 2021

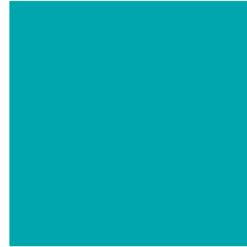
Webinaire de sensibilisation
des collectivités territoriales
à la santé-environnement



Les intervenants



Chantal RESTES,
DREAL Occitanie



Maxime BOULDOIRE,
ALEC Montpellier



Isabelle RICHARD
Société ENVIRONNONS

Témoignages des collectivités



Marion MORERA,
Mairie Ille-sur-Tet



Stéphanie
BARRAU,
CCAS d'Agde

Le programme

Introduction

Partie I – Les effets de l’habitat sur la santé

Partie II – Les précautions à prendre

Partie III – Témoignages de collectivités

Conclusion

 **Posez toutes vos questions
dans le chat tout au long du module**

Bon webinaire à toutes et tous !



Introduction



Capucine BONDUEL
GRAINE Occitanie

WEBINAIRE AGIR en santé-environnement au sein de ma collectivité



Introduction

Quelles problématiques liées à la santé, est-il possible de retrouver dans un logement ?

WEBINAIRE AGIR en santé-environnement au sein de ma collectivité



Partie I : Les effets de l'habitat sur la santé



Chantal RESTES
DREAL Occitanie



DREAL Occitanie
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
d'Occitanie

WEBINAIRE AGIR en santé-environnement au sein de ma collectivité



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN



GRAINE
OCCITANIE



Partie I : Les effets de l'habitat sur la santé

Notre habitat peut-il avoir un impact négatif sur notre santé ?

WEBINAIRE AGIR en santé-environnement au sein de ma collectivité



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN



GRAINE
OCCITANIE



Partie I : Les effets de l'habitat sur la santé

Quelles précautions prendre ?

WEBINAIRE AGIR en santé-environnement au sein de ma collectivité



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN



GRAINE
OCCITANIE



Partie I : Les effets de l'habitat sur la santé

Ces causes sont-elles liées à des habitats que l'on peut qualifier d'indignes, d'insalubres ou concernés par la précarité énergétique ?

WEBINAIRE AGIR en santé-environnement au sein de ma collectivité



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN



Partie I : Les effets de l'habitat sur la santé

Existe-t-il des réglementations ?

WEBINAIRE AGIR en santé-environnement au sein de ma collectivité



Partie I

Où trouver l'information ?

site DREAL <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/batiment-sante-r5689.html>

Fiches DREAL :

QAI http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/605-qualite_air_interieur.pdf

Radon <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/601-radon.pdf>

Amiante <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/602-1-amiante.pdf>

Plomb <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/606-plomb.pdf>

Mérules <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/604-1-merules.pdf>

Ventilation des logements <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/104-ventilation.pdf>

Autres

Amiante https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/obligation_rat_immeubles_batis.pdf

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/plaq_amiante_mars_2016_0.pdf

Légionelles <https://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2017-07/infolegionellose.pdf>

CO Site ARS <https://www.occitanie.ars.sante.fr/intoxications-au-monoxyde-de-carbone-adoptez-les-bons-reflexes>

Site du R²ESE : Agir-ese.org

WEBINAIRE AGIR en santé-environnement au sein de ma collectivité



Extrait des Rencontres Régionales Habitat et Santé-Environnement



**SANTÉ
ENVIRONNEMENT**

WEBINAIRE INTRODUCTIF

CYCLE HABITAT ET SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Mieux comprendre les enjeux et la place de l'éducation sur le sujet

À VOS AGENDAS !

MARDI 21 SEPTEMBRE 2021

10H-12H

Dans le cadre du PRSE 3 Occitanie, le GRAINE et l'Ireps co-animent une dynamique de mise en réseau des acteurs de l'éducation en santé-environnement (R²ESE).

Un cycle thématique "Habitat et santé" composé d'un webinaire, d'une journée de Rencontres Régionales et d'une formation-action est proposé.

Le webinaire introductif a vocation à apporter des connaissances et susciter des réflexions collectives sur les enjeux éducatifs.



AU PROGRAMME !

L'habitat et la santé : quels liens ?

Les liens entre habitat et santé, la notion d'habitat sain, le rôle de l'habitat dans la notion de confort et de bien-être, etc.

L'habitat d'un point de vue sociologique et culturel

Les représentations de l'habitat, les évolutions socio-démographiques des groupes domestiques, etc.

Les pistes éducatives

Échanges et discussions autour de plusieurs éléments : les publics prioritaires, les enjeux éducatifs sur le sujet, les pistes pour agir, etc.



INTERVENANTS

Olivier Blanchard, Enseignant chercheur au Département Santé-Environnement -Travail et Génie sanitaire de l'EHESP à Rennes

Yankel Fijalkow, Professeur de sciences sociales à l'École nationale supérieure d'architecture Paris Val-de-Seine et chercheur au Centre de recherches sur l'habitat au CNRS

Julien Revenu, Facilitateur graphique, Terre Nourricière

Inscrivez-vous au webinaire [ici](#) !

**Rencontres régionales le 12 octobre à Montpellier :
Programme et inscription à venir.**

CONTACT

Capucine Bonduel

Coordinatrice de projets en réseau
capucine.bonduel@graine-occitanie.org

04 28 70 68 08

14 rue de Tivoli
31068 Toulouse

graine-occitanie.org



PARTENAIRES



DREAL Occitanie
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

DRAAF Occitanie
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT



DANS LE CADRE DU



Partie II : Les précautions à prendre



Maxime BOULDOIRE,
ALEC Montpellier



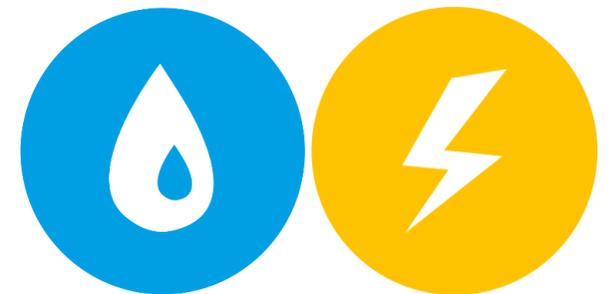
WEBINAIRE AGIR en santé-environnement au sein de ma collectivité



Qui sommes-nous ?

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat
est **une association reconnue d'intérêt
général** ayant pour but :

- ✓ D'aider les différents publics à connaître et agir sur leur consommation d'eau et d'énergie
- ✓ D'accompagner l'émergence de projets sur les économies d'énergie et d'eau et les énergies renouvelables



LOGEMENT
INDIVIDUEL



COPROPRIÉTÉ



BÂTIMEN
T PUBLIC



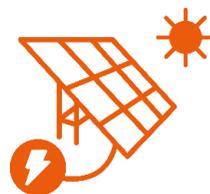
ÉCOL
E



Économie
d'eau



Travaux de
rénovation



Énergies
renouvelables



Aides
financières

Suivi des
consommations



Animation



Visites

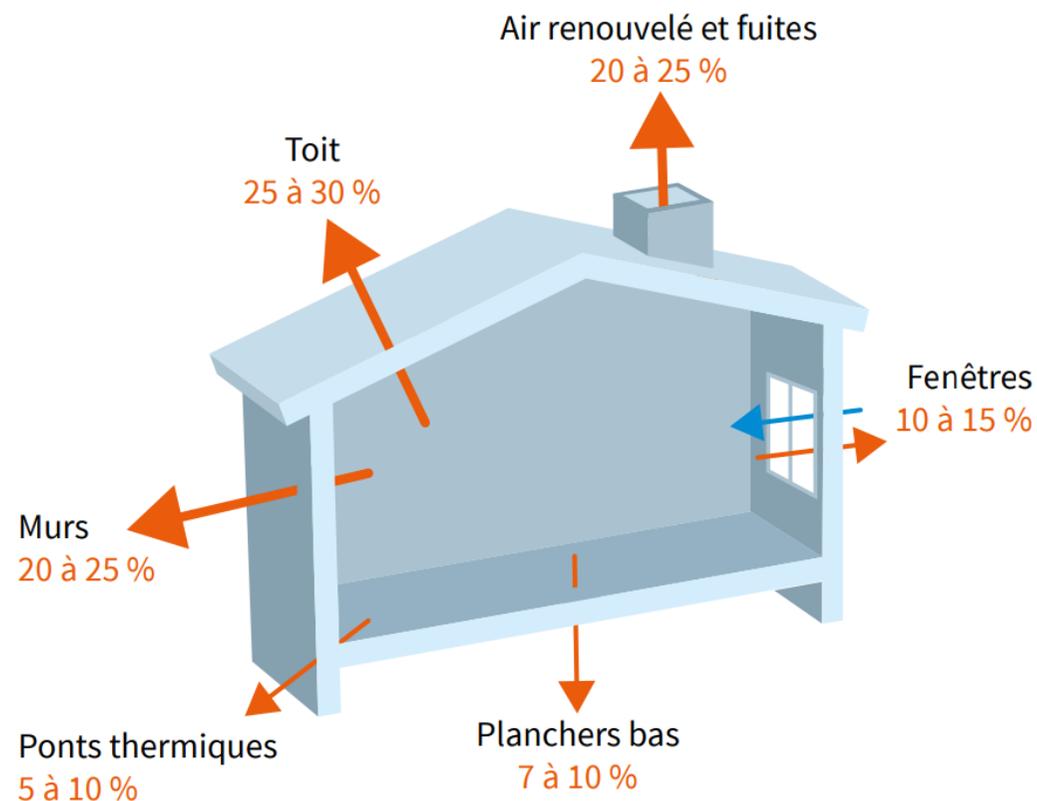
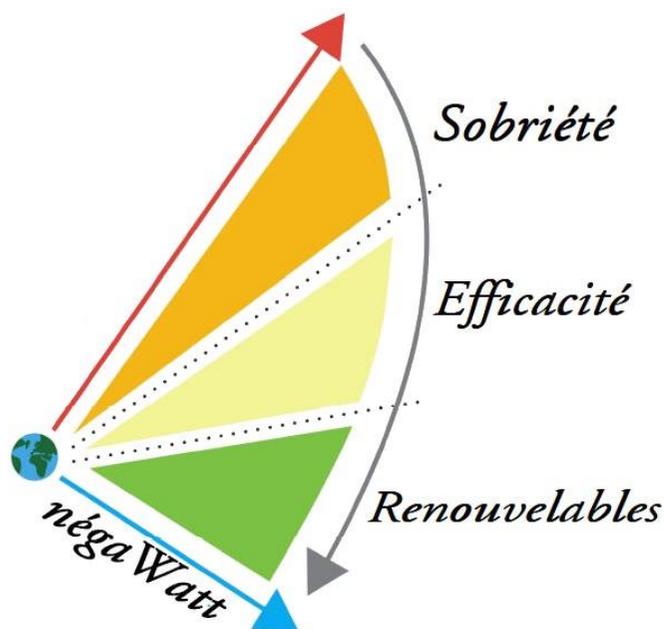


Rendez-vous
personnalisés

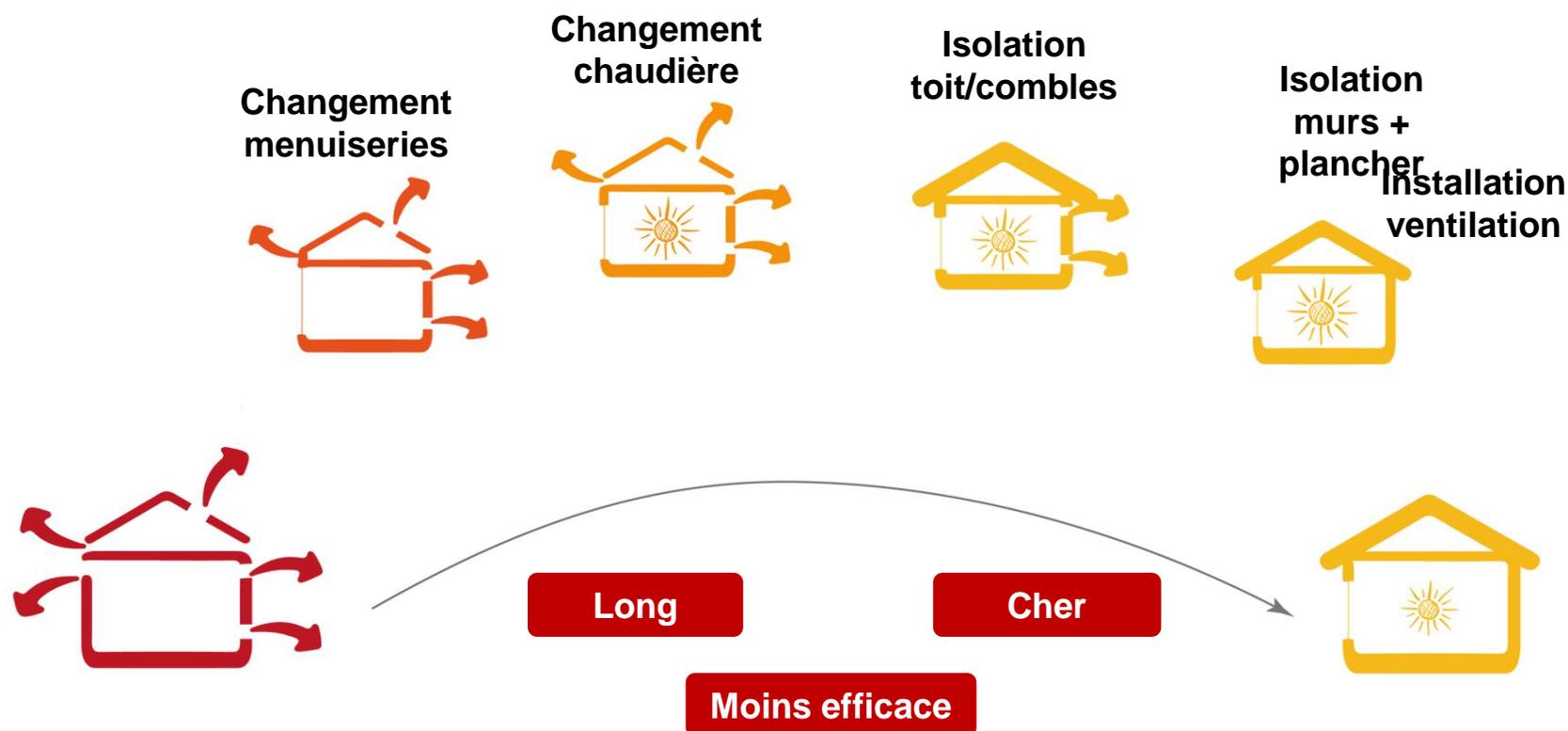


Une priorité: l'isolation et la ventilation

PERTES DE CHALEUR D'UNE MAISON D'AVANT 1974 NON ISOLÉE



Rénover par étapes ...



La ventilation



- Pourquoi ventiler ?
- Comment *bien* ventiler ?
- Simple flux
- Répartie
- Double flux
- Une ventilation efficace pour longtemps
- Coût et réglementation

Pourquoi ventiler ?



Assurer la qualité
de l'air intérieur



Evacuer l'humidité



Améliorer le
confort, la santé
et limiter les
consommations

L'air intérieur est 10 fois plus pollué en moyenne que l'air extérieur !

Source: [les cahiers de la construction durable en bourgogne n°8 décembre 2015](#)

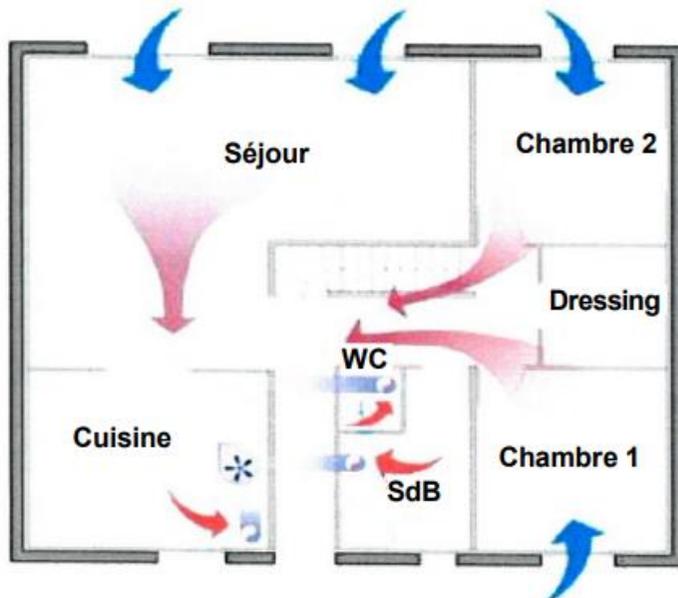
Assurer la qualité de l'air intérieur

Les sources de pollution de l'air ambiant :

- Equipements
- Occupation des locaux (métabolismes)
- Sol
- Matériaux
- Air extérieur

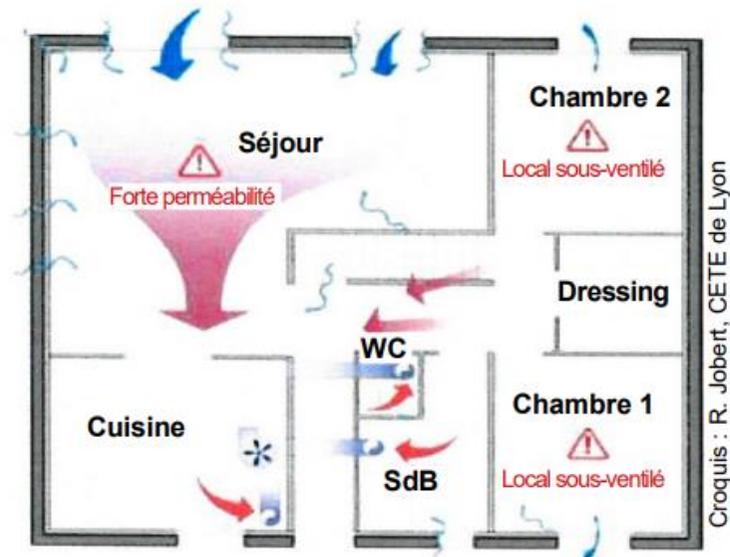


Perméabilité



Faible perméabilité

Minimiser la perméabilité à l'air pour mieux contrôler les débits d'air volontaires



Forte perméabilité

La sous ventilation des locaux augmente le risque de condensations superficielles

Croquis : R. Jobert, CETE de Lyon

Conséquences d'une mauvaise ventilation



Comment *bien* ventiler ?



1960
Ventilation
Naturelle



1970
Ventilation
Mécanique
Contrôlée

1980
VMC
Hygroréglables

1998
VMC
Double Flux



De quoi est composée une VMC ?

Éléments VMC



Réglette d'entrée d'air



Bouches d'extraction



Conduits



Le caisson d'extraction et la sortie de toiture

VMC simple flux

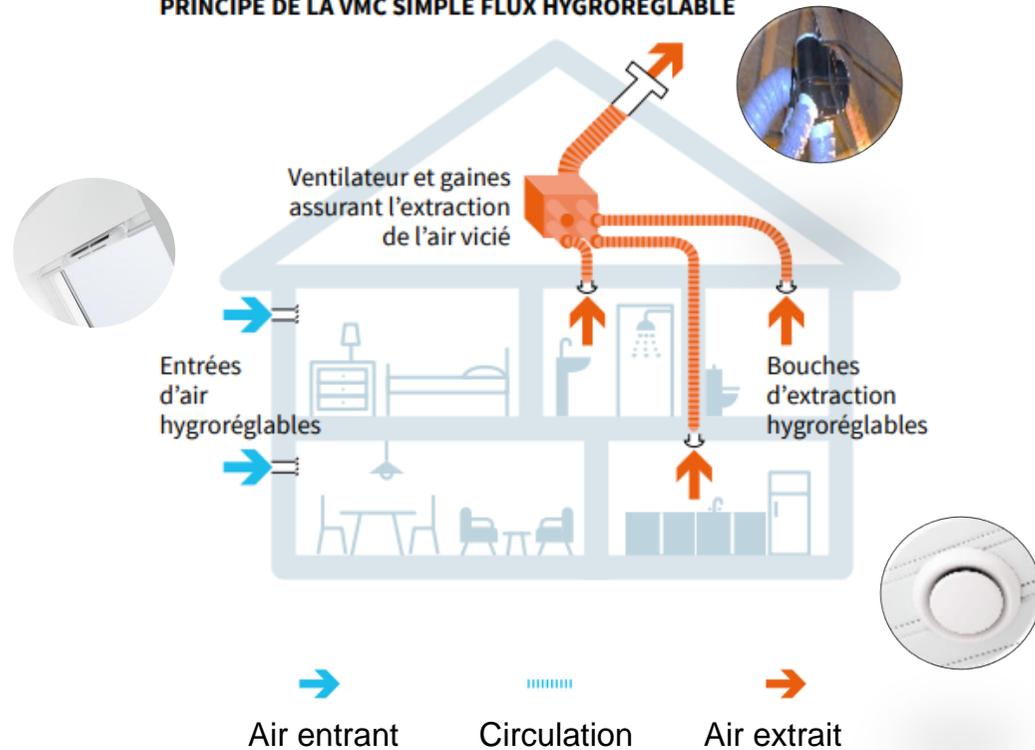
Simple flux

Autoréglable

Hygroréglable A

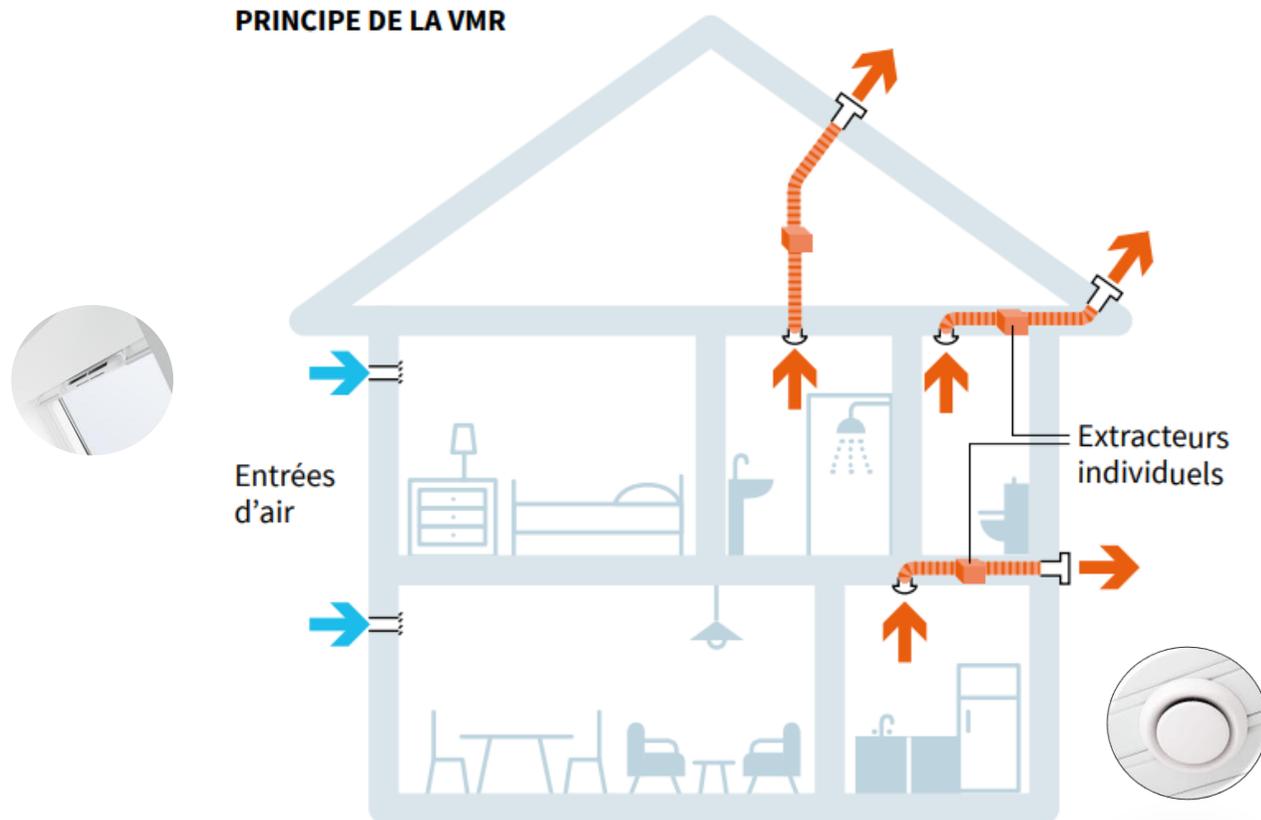
Hygroréglable B

PRINCIPE DE LA VMC SIMPLE FLUX HYGRORÉGLABLE



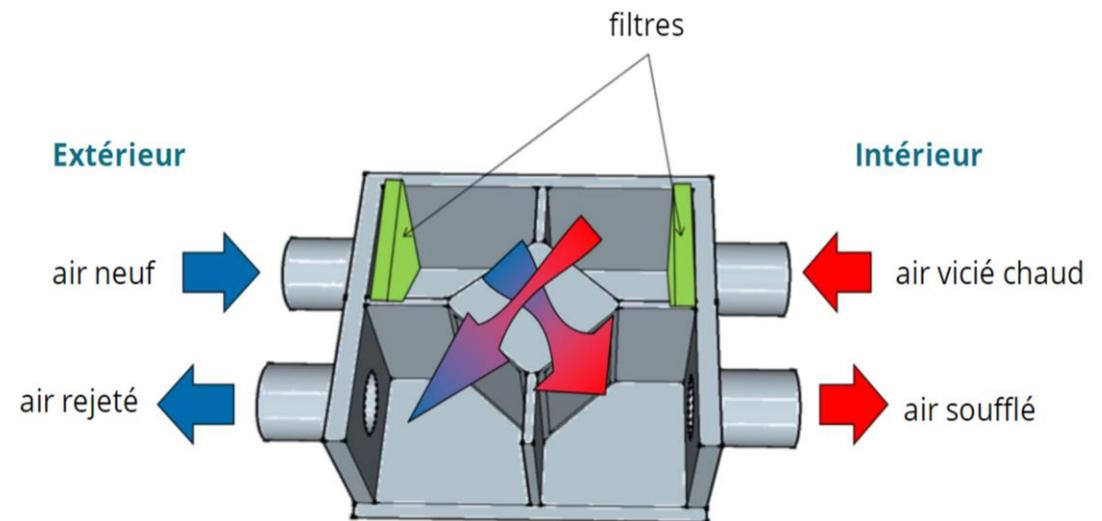
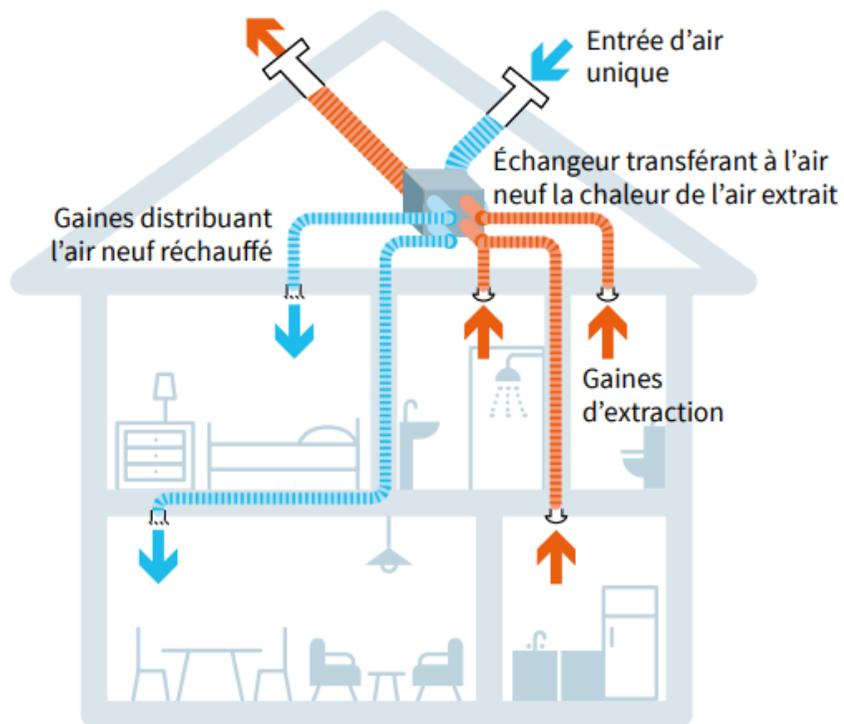
Ventilation Mécanique Répartie

PRINCIPE DE LA VMR



VMC double flux

PRINCIPE DE LA VMC DOUBLE FLUX



Une ventilation efficace pour longtemps

Conseils d'utilisation

Ne bouchez jamais une entrée d'air ou une bouche d'extraction.

Et n'éteignez jamais votre VMC, elle est conçue pour fonctionner en permanence.

Enfin, pour que la circulation de l'air puisse se faire même portes fermées, veillez à ce qu'il y ait toujours sous vos portes de communication un espace d'environ 2 cm.

Une ventilation efficace pour longtemps

Conseils d'entretien



Tous les 3 mois, dépoussiérez les entrées d'air.

Tous les 6 mois, ou avant si elles sont encrassées, nettoyez les bouches d'aspiration à l'eau savonneuse.

Une fois par an, faites nettoyer la roue du ventilateur.

Une VMC bruyante, ce n'est pas normal !

Les causes

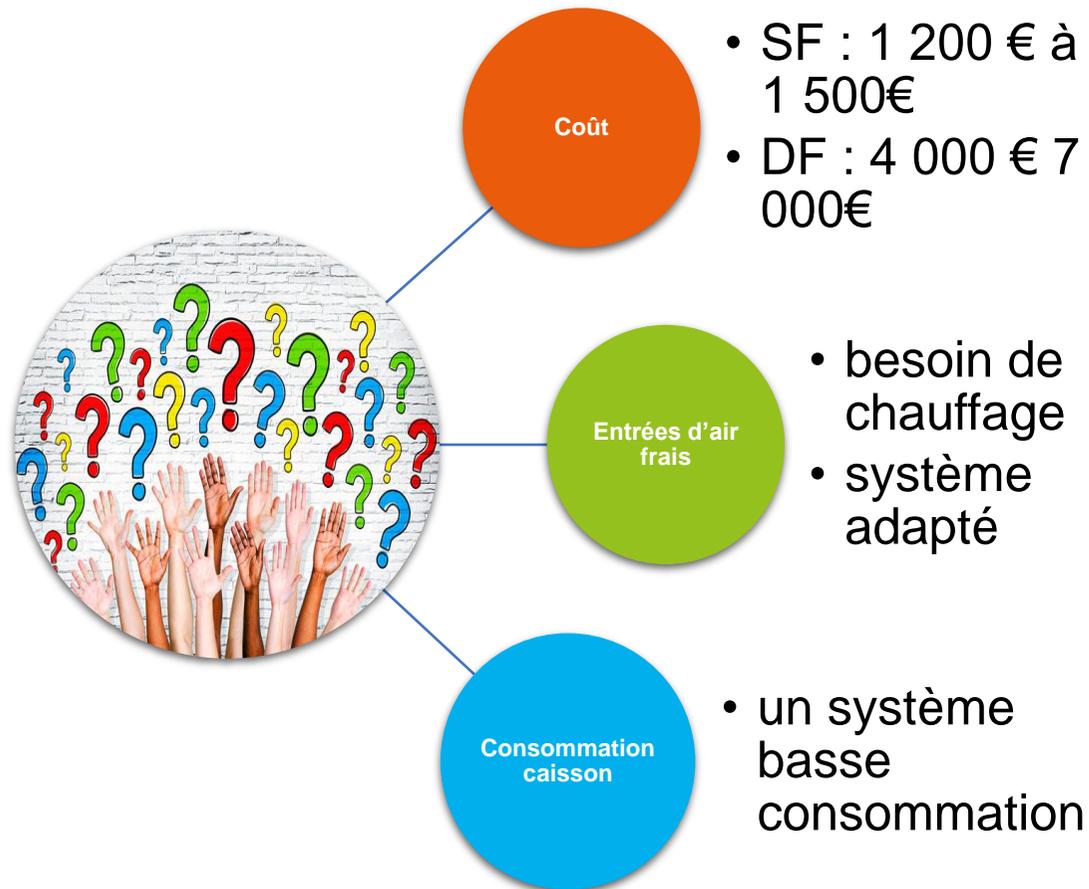
Systeme
mal conçu

Éléments
encrassés

Entrées d'air
non
adaptées

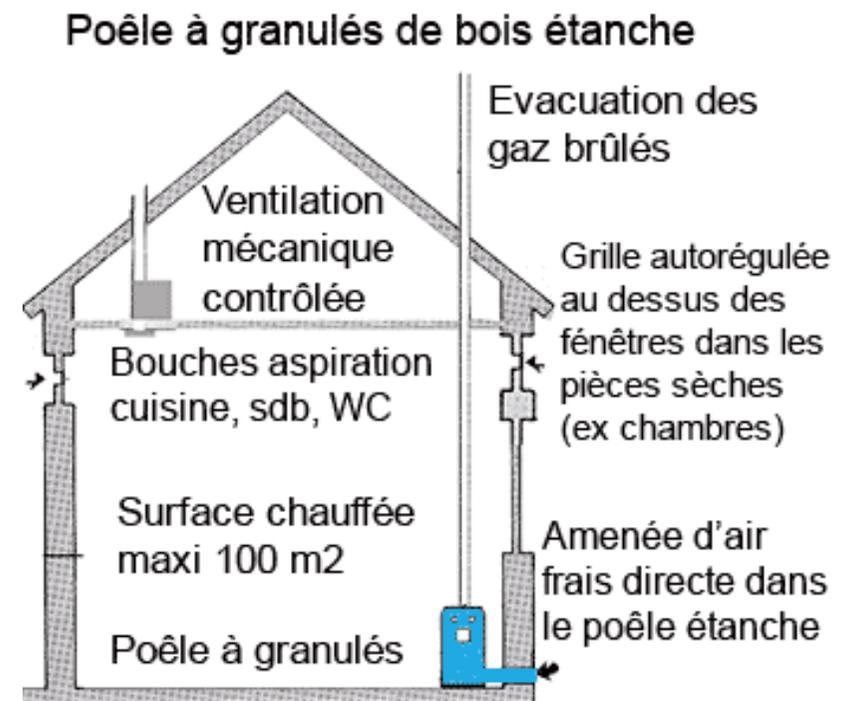
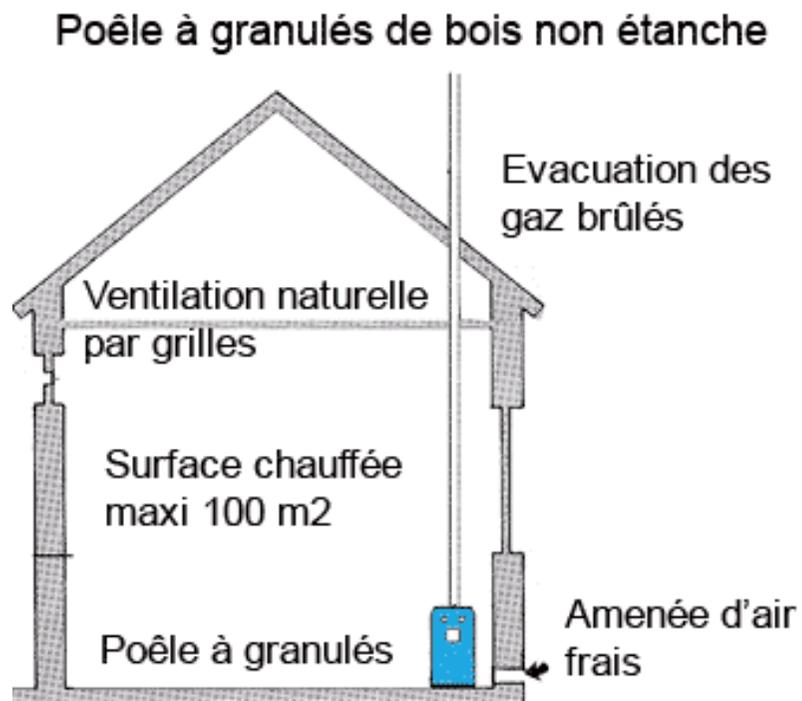
Mauvais
entretien

Une VMC est coûteuse ?



Réglementation

- Installer des systèmes à combustion (poêles, insert) étanches à l'air avec une amenée d'air externe propre à l'appareil.



Merci de votre attention. Nous contacter



33 bis rue du faubourg
Saint-Jaumes
34000 Montpellier



04 67 91 96 91
Du mardi au vendredi
de 13h à 18h



contact@alec-montpellier.org



www.alec-montpellier.org



Partie III : Témoignages de collectivités



Marion MORERA,
Mairie Ille-sur-Tet



Stéphanie
BARRAU,
CCAS d'Agde

WEBINAIRE AGIR en santé-environnement au sein de ma collectivité



Partie III

Témoignage de la Mairie d'Ille-sur-Tet



Marion MORERA,
Mairie d'Ille-sur-Tet



WEBINAIRE AGIR en santé-environnement au sein de ma collectivité



Le contexte de la Mairie d'Ille sur Tet

Dans le centre ancien

- Depuis 2016 dernières années :
 - 21 procédures d'insalubrité dont 18 encore en cours
 - 24 procédures de péril dont 3 encore en cours
- D'après une étude de 2016 environ 160 logements vacants dans le centre ancien

Politique mise en œuvre

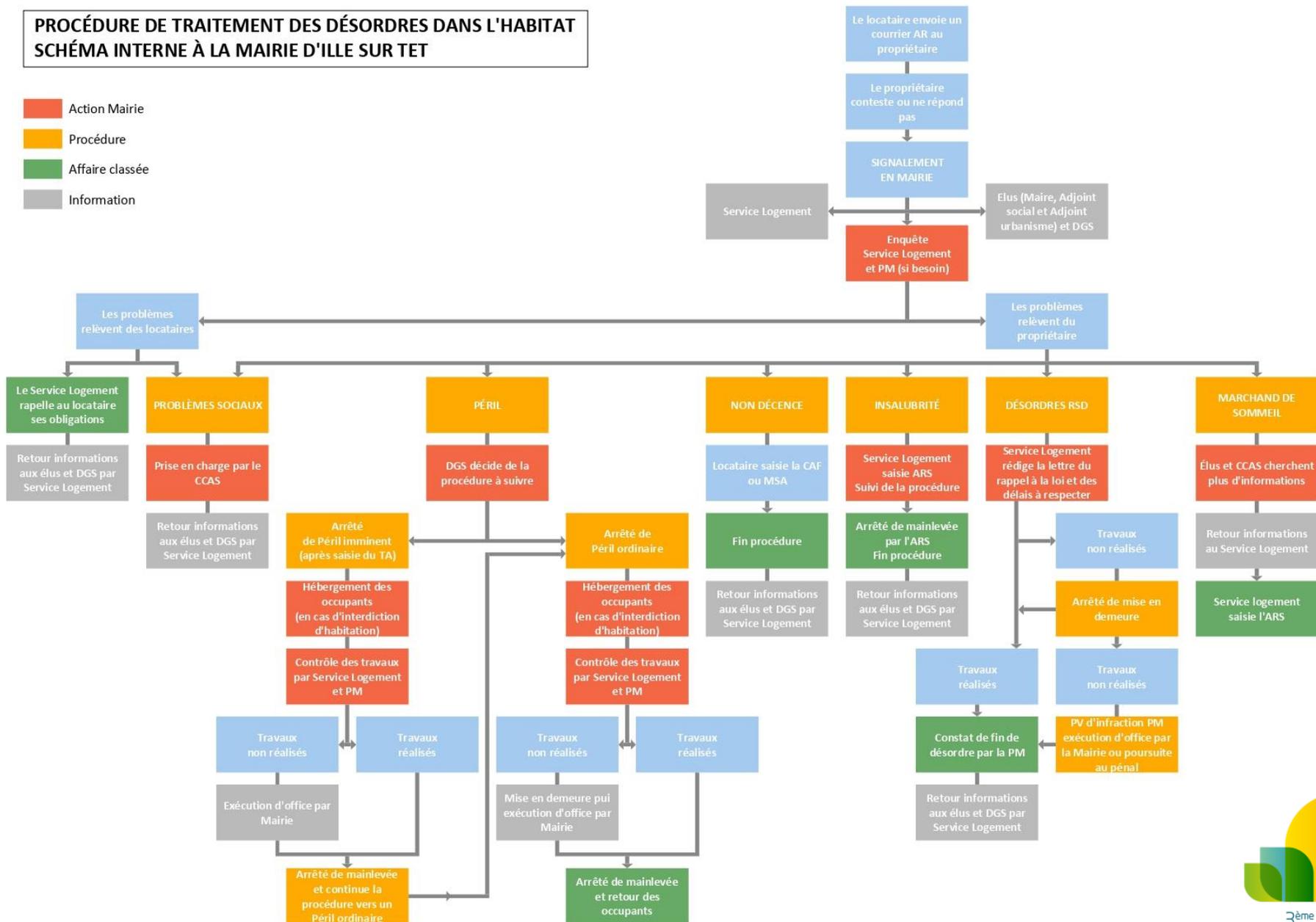
- Déclaration préalable à la division d'immeuble dans le centre ancien
- Suivi de procédure d'insalubrité et de péril
- Procédure de récupération des biens vacants et sans maître
- Permis de louer

Partie III

Traitement des désordres dans l'habitat

PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES DÉSDORDRES DANS L'HABITAT
SCHÉMA INTERNE À LA MAIRIE D'ILLE SUR TET

- Action Mairie
- Procédure
- Affaire classée
- Information



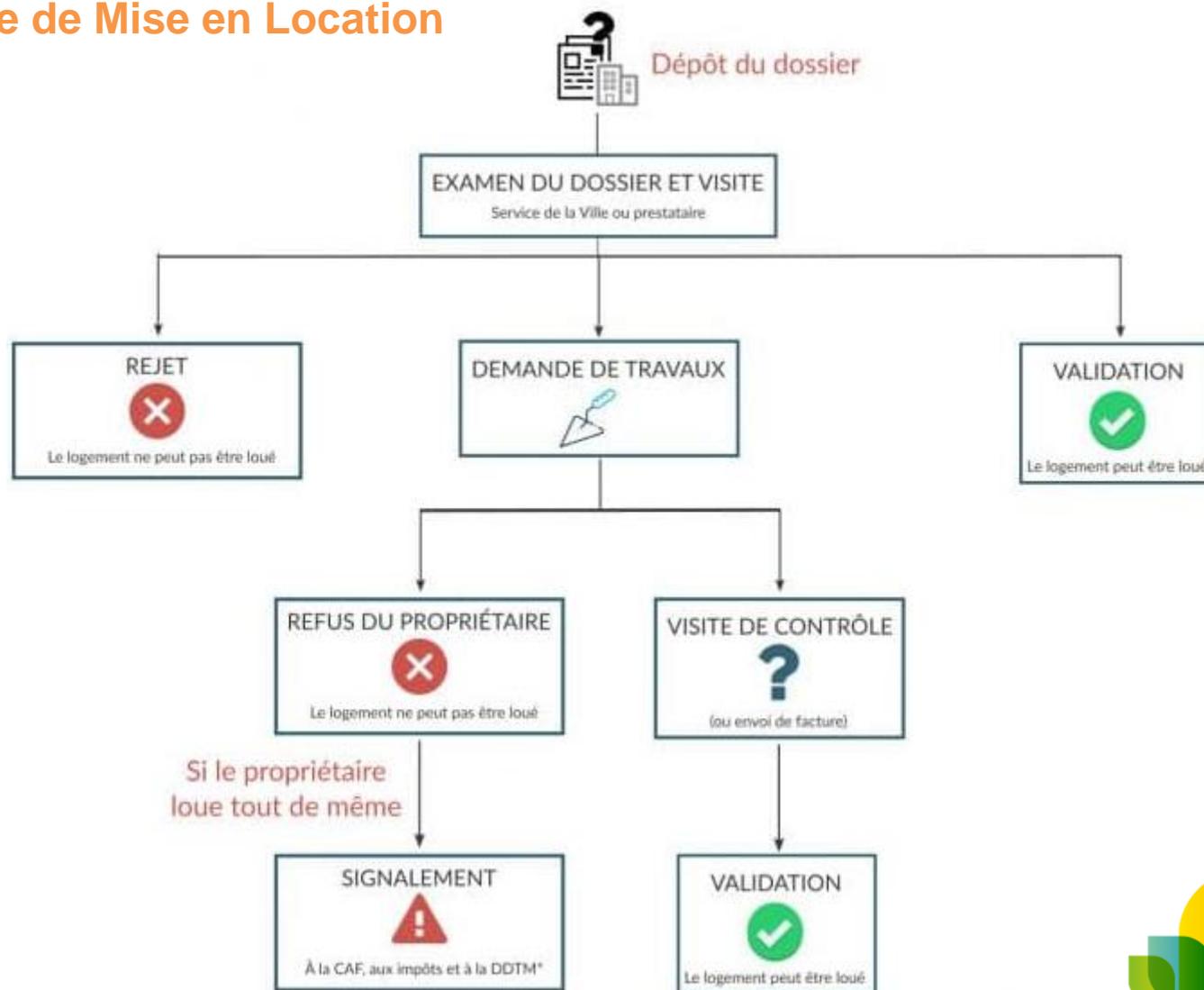
La permis de louer

Base réglementaire

- Dispositif issu de la loi ALUR du 24 mars 2014 (articles 92 et 93), conforté par la loi ELAN du 23 novembre 2018 (article 188)
- Mis en place par délibération de la collectivité compétente : EPCI ou commune
- Deux régimes possibles :
 - La déclaration de mise en location
 - La demande d'autorisation préalable de mise en location (permis de louer)

La permis de louer

Autorisation Préalable de Mise en Location



La permis de louer

Bilan 2 années d'application

Du 1^{er} juin 2019 au 30 juin 2021, 63 demandes déposées :

- 59 accords expresse (36%)
- 90 accords sous réserves (55%)
- 14 refus (9%)



Partie III

La permis de louer

Evolution du
périmètre



Partie III

La permis de louer

Constat

- Constat de la mairie :
 - + Le permis de louer permet de limiter le passage par une procédure d'insalubrité
 - + On commence à constater une amélioration des logements
 - On relève des difficultés à repérer les logements en irrégularité
 - Des propriétaires préfèrent laisser leurs logements vides
- Retour des propriétaires :
 - + Remarque un début d'amélioration des logements et de la réputation du centre ancien
 - + Permits de justifier d'un logement correct avant l'entrée des locataires
 - Perte de location durant la procédure du permis de louer
 - La réalisation des diagnostics est perçue comme une charge supplémentaire
 - Les agences immobilières ne comprennent pas pourquoi elles sont concernées par le permis de louer.

Partie III

Témoignage du CCAS d'Agde



Stéphanie BARRAU,
CCAS d'Agde



WEBINAIRE AGIR en santé-environnement au sein de ma collectivité



Partie III

Contexte :

Quoi ?

Atelier de prévention « diminuer les dépenses énergétiques »

Pour qui ?

Public du CCAS et de ses partenaires (chantier d'insertion, MLI, bénéficiaire FSL, impayés factures,...)

Pourquoi ?

Prévenir, agir et réduire le poste budgétaire énergie.

Durée ?

Une journée ou sur deux demi journée

Avec qui ?

Différents partenaires: Conseil Départemental, Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée Service Politique de l'Habitat, ENGIE, EDF, Compagnons bâtisseurs, Soliha 34, La Ligue de l'Enseignement, MLI...



3^{ème} Plan régional
santé environnement

Partie III



Selon l'ONPE (tableau de bord 2020), et d'après l'indicateur basé sur le taux d'effort, **3,5 millions de ménages** sont en situation de précarité énergétique en France.



Source: elle.fr/fondation Abbé Pierre



Nous appelons en « précarité énergétique » :

« une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat » Loi n°20106788 du 12 juillet 2010 portant **Engagement National Pour l'Environnement.**

La précarité énergétique a des conséquences financières et techniques, mais aussi sanitaires et sociales.

DETECTION



- Facture importante
- Inconfort du logement
- Etat du bâti dégradé
- Impayés et/ ou Contentieux

La personne dans son logement :



L'inconfort du logement
et l'état du bâti.

Partie III

Qu'est ce que le confort ou l'inconfort ?

Le confort dépend :

- de la façon d'habiter de la personne.
- et du lieu d'habitation (état du bâti).

« Nous parlons aussi de Sensation de confort »

La personne dans son environnement

Confort thermique : l'être humain a une température interne stable. Mais il vit dans un environnement avec des températures différentes.



Confort thermique: c'est le ressenti « n'avoir ni chaud ni froid ».

Recommandations

- Température de l'air recommandé : 19° c
- Équilibre entre l'eau et l'air est nécessaire (attention humidité de l'air)



© CanStockPhoto.com - img15251304

Le logement décent ou indécent

« Le propriétaire se doit de louer un logement décent selon la loi du 6 juillet 89 article 6 ».

Définition de la décence

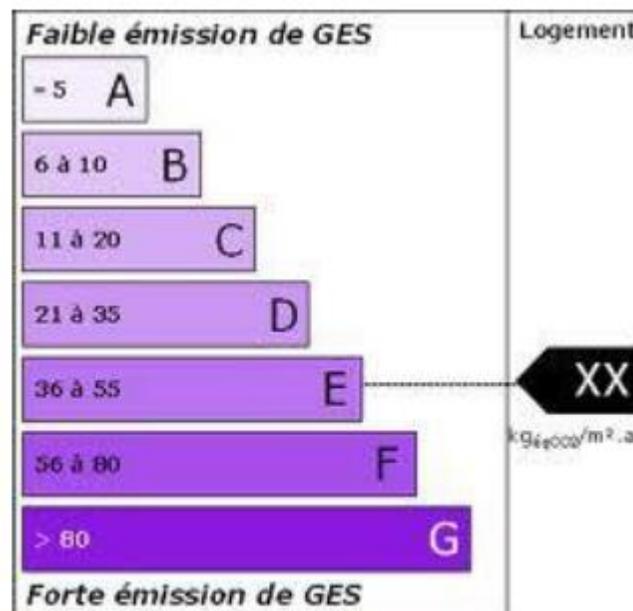
Selon le décret 200-120 du 30 janvier relatif aux caractéristiques du logement décent, pris pour l'application de l'article 187 de la loi SRU 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) (ci-joint annexe):

En résumé la décence repose sur trois principes :

- la sécurité du locataire
- la santé du locataire
- les équipements essentiels : coin cuisine avec évier, eau chaude et froide, installation permettant un chauffage normal.

Etiquette énergie lors de la prise d'un logement

Le DPE (diagnostic de performance énergétique) est obligatoire depuis 01/01/11. Il permet d'évaluer la consommation énergétique (chauffage et eau chaude) du logement ainsi que les émissions à effet de serre correspondantes.



Partie III

Les conséquences de la précarité énergétique :

La santé et l'aspect financier.



Agir contre la précarité énergétique

Au niveau du comportement :

- Comprendre sa facture, Choix de l'abonnement et de l'équipement
- Les éco-gestes



Au niveau du bâti :

- Dispositifs mobilisables et aides financières
- Les contacts utiles

Facture (Exemples)



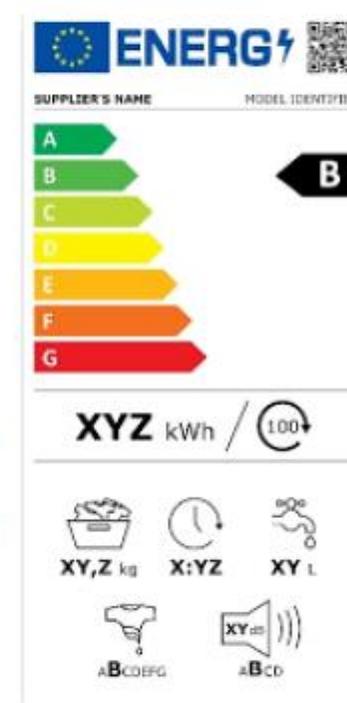
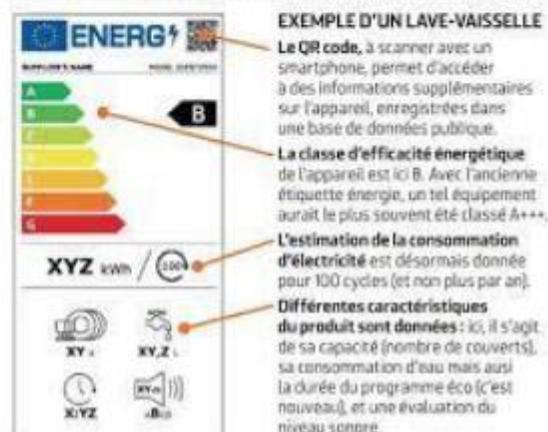


Choix de l'abonnement

- Adapter l'abonnement électrique selon les équipements et la puissance
- Choisir le tarif électrique heures creuses si nécessaire selon l'équipement
- Adapter l'abonnement de gaz naturel aux besoins si cuisson seule ou pas

choix de l'équipement

La nouvelle étiquette énergie en détail



Pour tout achat de matériels, bien regarder l'étiquette énergie (de A à G) qui doit indiquer la consommation énergétique, la puissance en watts,... Pour chaque étiquette, la différence est de l'ordre de 15 à 20% d'économie d'énergie.

Partie III



Calcul du prix de revient par Kilowatt/heure
pour des appareils électroménagers



Le prix du kilowatt/h est d'environ 0,17€.

Quelques exemples:

- Un four à micro-ondes de puissance 1200 watts sur une journée fonctionnant 2h.
- Un réfrigérateur de puissance 200 watts fonctionnant h24 pendant 1an.
- Un fer à repasser de puissance 2000 watts fonctionnant 3h dans la semaine.

Les Eco-gestes

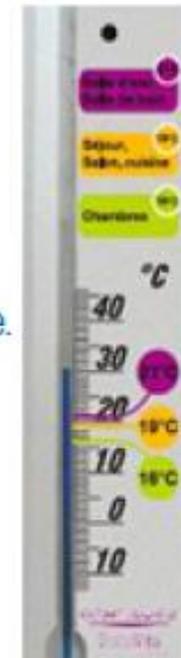
(exemples d'outils utilisés et mis à disposition des partenaires)



Partie III

Chauffage bien réglé, dépenses supplémentaires évitées !

- Chauffer chaque pièce à la bonne température :
 - ✓ 16°C dans une chambre
 - ✓ 19°C dans les pièces de vie
 - ✓ 21°C dans la salle de bain.
- Régler les vannes thermostatiques des radiateurs en conséquence.



- La nuit, chauffer à 16°C suffit pour l'ensemble du logement !



Partie III

Le Logement..

J'agis avec ENGIE

D'APRES-VOUS, COMMENT ÉVITER UNE DÉPERDITION DE CHALEUR DANS LES PIÈCES DE LA MAISON?



Le soir, je ferme les rideaux et volets ainsi que les portes des pièces chauffées pour conserver la chaleur.



Nettoyer et ne rien mettre sur ou à proximité du radiateur permet une meilleure diffusion de la chaleur à travers la maison.

Partie III



Les plaques de cuisson



17

Les petites astuces

- Mettre un boudin en bas de porte (faire soi même ou ex prix environ: de 4€ à 15€ classique)  
- Mettre un joint de mousse autour de la fenêtre (ex de prix environ: 15€ à 150€) 
- Mettre un bouchon mousseur ou une pièce de monnaie (ex de prix bouchon mousseur environ: 3€ à 15€)  
- Remplacer le joint de son réfrigérateur (ex de prix environ: 3€ à 70€) 
- Poser un rideau épais isolant (faire soi même, ou ex de prix environ: 20€ à 120€) 
- Vérifier les fuites d'eau avec le colorant alimentaire ou pastille (ex de prix colorant alimentaire environ 1 à 15€) 
- Vérifier l'aération VMC avec le papier sopalin (ex de prix environ: de 1,79€ à 30€) 

Aides mobilisables



FSL Energie



Sous certaines conditions:

- Aide forfaitaire en fonction de la composition du ménage
- Ressources
- Sous forme de prêt ou de subvention
- Ne pas en avoir un en cours ou dans l'année
- Voir travailleur social

(NB: Autres territoires et/ou autres actions: ASLL précarité énergétique- Gefosat, Médiation énergie: Face Hérault, SLIME,...)



Chèque énergie



(vidéo sur le site : www.chequeenergie.gouv.fr ou sur www.energie-info.fr
puis diapositive)

- ▲ Chèque non encaissable à la banque : Aide financière sous forme de chèque à envoyer aux fournisseurs d'énergie ou à payer en ligne
- Date de validité inscrite sur le chèque
- Valable jusqu'au 31 mars de l'année suivant son émission
- Montant varie de 48€ à 277€, gratuité de mise en service, protection en cas de déménagement ou incident de paiement, pas de réduction de puissance pendant la trêve hivernale.
- Condition de ressources pour en bénéficier mais aussi avoir déclaré vos revenus auprès des services fiscaux. ▲

Pour plus de renseignements et vérifier l'éligibilité et paiement sur le site:

www.chequeenergie.gouv.fr ou sur www.energie-info.fr

Ou appel gratuit au 0805 204 805

Nouveauté: 100€ chèque énergie au 1er décembre, ouvert aux ménages dont le RFR par unité de consommation est inférieur à 10 800 €.

Partie III

Bâti dégradé (exemple)



Sources: Soliha 34

Les Différentes Aides

Avant toute demande possibilité de simulation via le portail gouvernemental:

www.faire.gouv.fr



Les entreprises doivent être reconnues garantes de l'environnement (RGE, liste consultable sur le site).

Guide Aides financières ADEME



Partie III

- Ma primrenov'
- Objectif renov'
- CEE: Certificat d'économie d'énergie
- FATMEE
- Eco chèque logement Région Occitanie, Prime Energie Rénov'Occitanie, Prêt Renov'Occitanie, Prêt co propriétaire Occitanie, Caisse d'Avance Renov'Occitanie
- Eco-Prêt à taux zéro
- Tva réduit pour les travaux de rénovation 5,5%
- L'auto-réhabilitation accompagnée Compagnons bâtisseurs
- Caisse de retraite (principales et complémentaires)
- Fondation Abbé Pierre
- Aide sociale exceptionnelle (CCAS, CD, CPAM, MSA, associations caritatives, mutuelles...)
- FDI Sacicap
- Action logement
- Prêt CAF d'Amélioration de l'Habitat
- Dispositif Denormandie



3^{ème} Plan régional
santé environnement

Contacts utiles

- Interpeller le travailleur social du CCAS ou du Conseil Départemental (STS)
- **LE GUICHET UNIQUE RENOV'OCCITANIE :**
du service Habitat de l'Agglo – 22 avenue du 3ième Millénaire 34630 ST THIBERY
Tel : 04.11.79.02.22 Mail : guichet-renovoccitanie@agglohm.net
- **Service CAHM : Mission Cœur de Ville, Maison de l'habitat**
Tél. 04 67 21 31 30 Maison de l'Habitat maisonhabitat@agglohm.org
A la Mission Cœur de ville – 32 rue Jean Roger à Agde
Démarche en ligne : <https://monprojet.anah.gouv.fr>
- **FATMEE Contact Soliha 34 par le biais d'un travailleur social**
- Caisse de retraite
- Compagnons bâtisseurs
- CEE (fournisseurs d'énergie ou intermédiaires)
- Fondation Abbé Pierre
- Structure ou association (CCAS, CD, CAF,...)
- Action logement 0970 800 800 [#](http://www.actionlogement.fr/aide-renovation-energetique)

Partie III



Jeu MAEM Box - EDF Jeu - ENGIE



Conclusion



Isabelle RICHARD
Société ENVIRONNONS

WEBINAIRE AGIR en santé-environnement au sein de ma collectivité



HABITAT ET SANTÉ

Intégrer les inégalités sociales de santé dans ses
projets éducatifs sur la thématique de l'habitat-santé

Le 27 et 28 janvier 2022 de 9h à 17h30
Centre « Le Taurus », Mèze (34)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les concepts d'inégalités sociales de santé et de déterminants sociaux de santé
- Mettre en relation les ISS avec ses projets éducatifs sur le sujet habitat-santé
- Repérer des ressources et outils en lien avec le sujet des ISS et de l'habitat

WEBINAIRE AGIR en santé-environnement au sein de ma collectivité

Conclusion

WEBINAIRE

AGIR en santé-environnement au sein de ma collectivité

**Merci à tous les intervenants et participants
et à tous ceux qui ont contribué à la
préparation de ce webinaire**

